



Communiqué de presse de StopOGM 9 décembre 2010

Première initiative citoyenne européenne déposée :

Un million de signatures pour un moratoire européen sur les OGM

Plus d'un million de citoyennes et de citoyens des pays membres de l'Union Européenne demande à la Commission Européenne, à travers une pétition, de mettre en place un moratoire sur les autorisations d'OGM en Europe, de nommer une commission de recherche indépendante chargée d'étudier les effets des aliments génétiquement modifiés sur un plan scientifique et éthique et d'édicter des conditions strictes.

StopOGM – la coordination romande sur le génie génétique - salue la possibilité nouvellement offerte par le traité de Lisbonne de permettre à un million de citoyennes et de citoyens de demander à la Commission Européenne de légiférer sur un sujet de son attribution à travers une initiative citoyenne. Ce texte important pour les droits démocratiques permet de donner enfin la parole aux citoyennes et citoyens de l'Union pour des sujets qui les touchent directement.

Le dernier sondage d'Eurobaromètre (2010) montre que le scepticisme vis-à-vis de l'utilisation des techniques de manipulation génétique dans le domaine de l'alimentation monte presque partout en Europe. La part de la population qui accepte totalement ou en partie les OGM est passée de 27% en 2005 à 23% en 2010. Le message de l'Eurobaromètre est que le développement des OGM ne devrait pas être favorisé.

Malgré cela, en mars 2010, la Commission Européenne a autorisé à la culture la pomme de terre industrielle Amflora, une décision qu'elle n'avait pas prise depuis 12 ans. Bruxelles a ainsi placé les intérêts du Lobby OGM devant ceux de la population. Avec la pétition déposée aujourd'hui, cette contradiction est enfin mise en lumière. La Commission est ainsi pressée de respecter la volonté populaire et mettre un frein aux OGM.

La démocratie directe suisse comme exemple

En Suisse, StopOGM a lancé et coordonné avec d'autres associations l'initiative populaire « Pour des aliments produits sans manipulations génétiques » acceptée par le peuple et les cantons le 27 novembre 2005. A travers ce choix, la population a inscrit jusqu'en 2010 le principe d'un moratoire dans la constitution suisse.

Le Conseil fédéral a proposé au Parlement en 2008 la prolongation du moratoire pour 3 ans jusqu'en novembre 2013. Dans son message, le Conseil fédéral a considéré qu'il n'existe à l'heure actuelle pas de demande et de besoin en matière d'OGM dans l'alimentation ; le moratoire présentant même des avantages. En

termes économiques, le moratoire n'a eu et n'aura à moyen terme aucune influence sur la marche des affaires ou le marché de l'emploi en Suisse. Le moratoire n'a jusqu'à présent posé aucun problème sur le plan international, ni pour l'agriculture, ni pour la recherche.

Lors du vote final de la session de printemps 2010, la prolongation du moratoire a été largement acceptée par la majorité des deux chambres (Conseil des Etats 33 contre 10, Conseil national 114 contre 74).

Fabien Fivaz, président de StopOGM, 078/740 0651

Luigi D'Andrea, chargé d'affaires de StopOGM, 077/ 400 70 43